

SG MONETAIRE PLUS - I (C)

Code ISIN : FR0000003964
Classification AMF : Monétaire
Société de Gestion : Société Générale Gestion

SICAV

Eligibilité :
Compte titres ordinaire
Assurance vie

Orientation de gestion

Sicav investie principalement en titres privés des marchés monétaire et obligataire de la zone euro. Son objectif est de surperformer l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres des fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'ESTR, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de celle-ci, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de la SICAV.

Commentaire de gestion à fin 03/2024

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a maintenu le taux de facilité de financement à 4,50 %, le taux de dépôt à 4 % et le taux de la facilité de prêt marginal à 4,75 %, ses niveaux les plus hauts depuis la naissance de l'Euro.

Christine Lagarde, présidente de la BCE, a réaffirmé que les banquiers centraux envisageraient de baisser les taux d'intérêt en juin, tout en esquissant une trajectoire incertaine au-delà de cette date. D'ici juin, nous disposerons d'une nouvelle série de projections qui confirmeront si la trajectoire de l'inflation que nous avions prévue dans nos prévisions de mars reste valable.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 6 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs de +6 à +28 bps.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 13% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 131 jours.

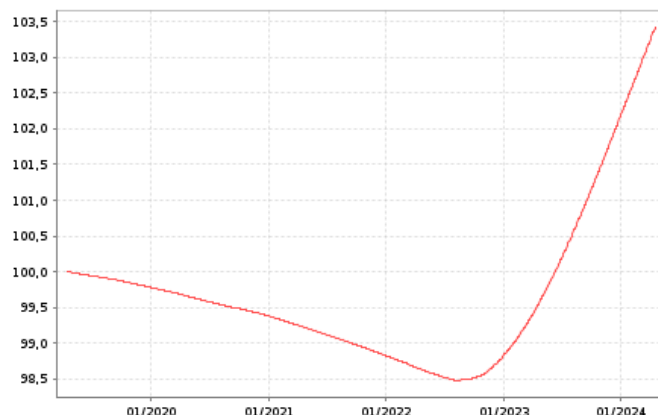
Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés D.

Evolution de la performance (base 100) au 16/04/2024

du 17/04/2019 au 16/04/2024



Performances nettes de frais en % au 16/04/2024

Depuis le début de l'année	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
+4,05	+3,96	+4,04	+4,07	+3,90

performances annualisées

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Indicateur synthétique de risque :

Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : 1 jour à 3 mois

Affectation des revenus : Capitalisés

Devise de référence : EUR

Indice de référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)

Chiffres clés au 16/04/2024 :

Valeur liquidative : 24 568,91 EUR

Périodicité : Quotidienne

(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)

Montant total de l'actif de l'OPCVM : 17 132,75 MEUR

Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : 1 % maximum.

Droits de sortie : Néant

Frais courants : 0.08 % de l'actif net moyen

Commission de performance* : 30.0% Différence entre l'actif net et l'actif de référence

Minimum première souscription : 1 000 000,00 EUR

Centralisation des ordres : 12 h

Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence